

# Panorama des industries agroalimentaires

édition 2014



## Région Martinique

☞ Chiffres clés 2012.....	1
☞ Diagnostic territorial.....	4
☞ Carte d'implantation des établissements par secteur.....	5

### DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. L'artisanat commercial et le commerce de gros ont été exclus du champ d'étude des fiches régionales du Panorama des industries agroalimentaires (IAA) 2014.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro siret de 14 chiffres.

### → CHIFFRES CLÉS 2012

**Tableau 1 : Poids des établissements agroalimentaires de la région dans l'activité industrielle régionale en 2012**

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

Poids du secteur agroalimentaire (AA) / industrie manufacturière	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
Établissements AA	318	1 725
Établissements de l'industrie manufacturière	3 008	4 214
% Établissements AA / Établissements de l'industrie manufacturière	10,6%	40,9%

**Tableau 2 : Poids des établissements agroalimentaires de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires et par rapport à l'ensemble France en 2012**

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	37	161
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	16	S
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	54	98
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0
105 – Fabrication de produits laitiers	34	242
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	8	103
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	20	138
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	96	239
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	5	S
11 – Fabrication de boissons	48	643
<b>Total IAA région</b>	<b>318</b>	<b>1 725</b>
Total IAA France	21 271	391 613
<b>Part de la région / France</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,4%</b>

**Tableau 3 : Principaux résultats des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires en 2012**

Champ: entreprises de 20 salariés et plus des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) de la NAF rev2, DOM inclus

Source : CLAP 2012, FARE 2012, traitements SSP

(1) Entreprises mono et quasi-mono régionales, c'est-à-dire les unités légales (de 0 à N salariés) dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés dans des établissements présents dans la région

(2) y compris autres produits et autres charges

Secteurs de l'industrie agroalimentaire	Nombre d'unités légales (1)	Effectif salarié au 31/12	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée (2)	Ventes à l'exportation
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	3	S	S	S	S
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0	0	0,0	0,0	0,0
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	1	S	S	S	S
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0	0,0	0,0	0,0
105 – Fabrication de produits laitiers	3	S	S	S	S
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	2	S	S	S	S
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	4	133,0	18,9	5,5	0,1
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	2	S	S	S	S
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	1	S	S	S	S
11 – Fabrication de boissons	11	603	199,1	52,1	26,6
<b>Total IAA région</b>	<b>27</b>	<b>1 420</b>	<b>389,4</b>	<b>94,0</b>	<b>26,9</b>
Part du périmètre coopératif / région	7,4%	-	-	-	-
Ensemble IAA France	2 731	367 591	150 228	28 426	32 921
<b>Part de la région / France</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,1%</b>

**Tableau 4 : Répartition des établissements par classe d'effectifs salariés de la région en 2012**

Source : CLAP 2012, traitements SSP

<b>Classe d'effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP)</b>	<b>Nombre d'établissements</b>	<b>Effectif salarié au 31/12</b>
De 0 à 9 salariés ETP	283	263
Entre 10 et 49 salariés ETP	27	796
Entre 49 et 100 salariés ETP	7	553
Entre 100 et 259 salariés ETP	1	S
Plus de 250 salariés ETP	0	0
<b>Total IAA</b>	<b>318</b>	<b>1 725</b>

## → DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Après une année 2012 sans croissance, l'économie martiniquaise ne retrouve pas, en 2013, le dynamisme de reprise qui permettrait d'enrayer la progression du chômage (22,8 % en 2013) et de retrouver ses niveaux d'avant crise 2009. La faiblesse de la demande intérieure pénalise l'activité économique. La hausse des prix de l'alimentation (+1,8 %) reste supérieure à l'inflation moyenne annuelle (+1,3 %). Toutefois, l'amélioration de l'indicateur synthétique du climat des affaires (ICA), élaboré par les institutions d'émission, traduit une meilleure perception de la conjoncture par les chefs d'entreprises.

L'industrie agroalimentaire reste le premier secteur de l'industrie martiniquaise. Dans le secteur industriel, elle contribue à 33,4 % des emplois soit 1 649 équivalents temps plein (ETP) et 24 % du chiffre d'affaires soit 421 millions d'euros. Les exportations de produits agroalimentaires sont globalement en progrès (+12,8 %). La création d'entreprise reste dynamique (une progression du nombre d'établissements de 18,66 % en 2013). L'industrie agroalimentaire se compose essentiellement de petites entreprises. Sur un total de 62 établissements, 84 % ont moins de 50 salariés. 14,5 % ont un effectif compris entre 50 et 99 et seulement une entreprise emploie plus de 100 salariés.

Les industries agroalimentaires transforment une part importante de la matière première agricole. Ces industries doivent aujourd'hui faire face à certaines faiblesses structurelles et à un contexte de forte concurrence internationale. Pour compenser ces handicaps, elles bénéficient de plusieurs dispositifs de soutien mis en place tant au niveau européen que national destinés aux entreprises des départements d'outre-mer (DOM) afin de soutenir l'investissement, la production, l'emploi et l'activité locale. Les plus importants sont les mesures de défiscalisation des investissements productifs, la TVA NPR (non perçue récupérable), les subventions aux investissements essentiellement FEADER et FEDER, les exonérations de charges sociales, l'abattement d'impôt sur les sociétés, les exonérations d'octroi de mer et les aides à l'exportation. Toutefois, les modifications de l'exonération outre-mer prévues par la loi de finances 2014, risquent de faire perdre en compétitivité l'industrie locale par rapport à l'importation.

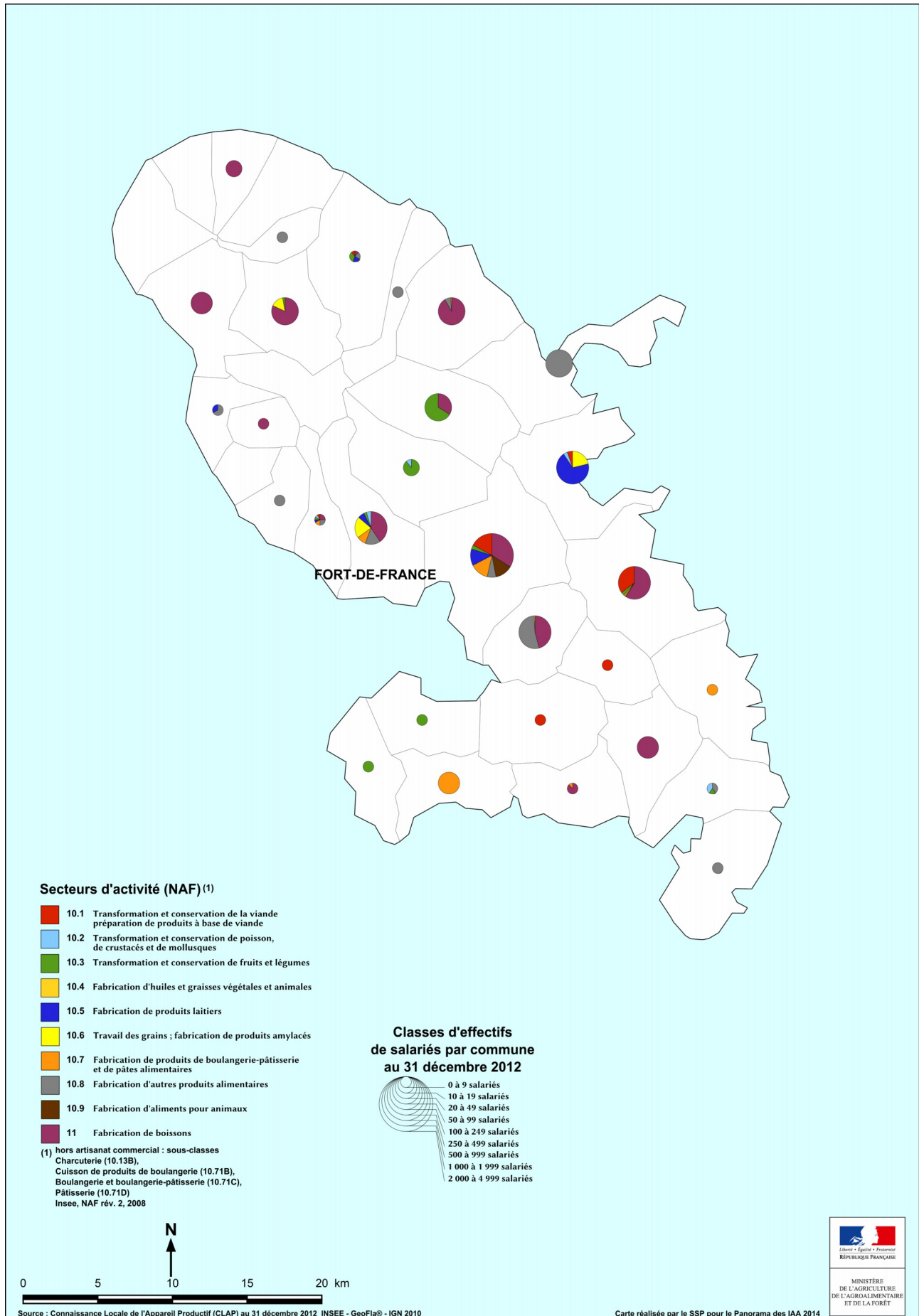
### **L'industrie des boissons reste la principale activité agroalimentaire de l'île.**

L'industrie agroalimentaire martiniquaise s'appuie sur la filière canne-sucre-rhum. En 2013, le volume de canne à sucre récolté (177 291 tonnes) a augmenté de 1 % après une baisse de 15 % en 2012. Cette évolution bénéficie essentiellement aux distilleries (+5,5 % à 135 050 tonnes), la part dédiée à la sucrerie du Galion (42 872 tonnes) étant de nouveau en baisse (-9,5 %). La production de rhum a légèrement augmenté (+0,3 % à 72 567 hectolitres d'alcool pur ou HAP) par contre celle du sucre continue à baisser (-25 % à 2 188 tonnes). Le sucre est essentiellement écoulé sur marché local et 77 % de la production de rhum est exportée. Le maintien de cette filière revêt une importance fondamentale de par son poids économique. Elle contribue de façon significative à limiter le déséquilibre de la balance commerciale. Son devenir repose en grande partie sur le renouvellement du régime fiscal applicable au rhum traditionnel des départements d'outre-mer pour la période 2014-2020.

Des Rencontres régionales de l'agroalimentaire d'avril 2013 est ressortie une classification des entreprises agroalimentaires en deux sous secteurs établis en fonction de la nature de l'activité et de la provenance des approvisionnements avec des enjeux différents :

- *IAA avec approvisionnement essentiellement en matière première locale* : leur activité dépend d'une ressource importante et régulière et de prix avantageux. Elles font l'objet de nombreuses mesures d'aides, notamment POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'éloignement et à l'Insularité). Leurs enjeux sont : le développement de la production agricole locale, le souci de couvrir leurs marchés, de s'implanter à l'export, la compétitivité par rapport à la concurrence de l'importation, et l'entretien d'une image de marque. Leur pérennité est fortement dépendante de la disponibilité et du prix de la matière première locale, et l'adaptation des technologies industrielles à des tailles correspondant aux spécificités du marché. Elles doivent faire preuve de réactivité face aux nouveaux styles de consommation.
- *IAA avec un approvisionnement essentiellement en matière première importée* : Elles ont besoin d'un coût des matières premières compétitif par rapport à leurs concurrentes de métropole (objet des aides au transport POSEI). Les principaux enjeux de ces entreprises sont : assurer une veille réglementaire, rechercher plus de compétitivité (économies d'échelle, nouveaux marchés), et mobiliser les efforts sur la Recherche-développement (économie d'énergie, adaptation des recettes, etc.) pour rester en capacité de s'adapter à la concurrence.

## → CARTE D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR



## EN SAVOIR PLUS

### Coordonnées de la DAAF :

Jardin Desclieux

BP 642

97262 Fort-de -France

Tél. : 05 96 71 20 40

[daaf972@agriculture.gouv.fr](mailto:daaf972@agriculture.gouv.fr)

<http://daaf972.agriculture.gouv.fr/>

- Les données statistiques de la DAAF :

<http://www.daaf972.agriculture.gouv.fr/spip.php?rubrique9>

### Les sites professionnels :

- Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique (PARM) :

<http://www.parm.asso.fr/>

- Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI)

<http://www.industriemartinique.com>

### Observatoires :

- Association de gestion de l'environnement de la formation en Martinique – AGEFMA :

[accueil@agefma.fr](mailto:accueil@agefma.fr)

[www.agefma.org](http://www.agefma.org)